

Le carnet de santé

de votre
centre-Ville



Centre-Ville 2018
GRANDE CAUSE NATIONALE

www.grande-cause-nationale.fr



centre-ville
en mouvement

WWW.CENTRE-VILLE.ORG

Ils nous accompagnent toute l'année sur toutes nos actions



URGENT

PRENONS LE POULS DE NOS CENTRES-VILLES



Cher(e)s Maires,

Vacance commerciale, installation des professions libérales en périphérie, départ des familles vers les zones périurbaines, recul de la mixité sociale... vous reconnaissez trop bien ces symptômes dans votre centre-ville ou centre-bourg.

Cinq milliards d'euros sur cinq ans seront accordés aux villes moyennes dans le plan « Action cœur de ville ». C'est un premier pas encourageant pour l'avenir de nos centres-villes cependant insuffisant. Centre-Ville en Mouvement, l'association transpartisane d'élus et de parlementaires que je préside –qui milite depuis 15 ans pour le renouveau des centres-villes – invite le Gouvernement à aller plus loin.

Nous avons besoin de centres-villes qui répondent aux nouveaux modes de consommation durable et de proximité, aux besoins de trouver tous les services utiles, à l'aspiration d'une ville accessible et agréable. Le centre-ville peut seul offrir tout cela. Il doit redevenir le lieu de référence où se forge l'identité de la ville.

J'ai demandé au Président de la République que les centres-villes soient déclarés « Grande Cause Nationale 2018 ». Ce label permettra aux maires d'être accompagnés par l'Etat. La prise en considération de cette demande est indispensable pour transformer nos cœurs de ville.

Après l'audition d'experts de différents horizons (fédérations de commerçants et d'artisans, agences d'urbanisme...) L'heure est à présent à la consultation des maires. Vous êtes des acteurs de terrain, vous êtes confrontés à ces problématiques. Vos retours sont nécessaires pour nourrir notre réflexion et enrichir nos prescriptions.

Je vous demande cinq minutes de votre temps pour répondre à vingt questions. L'aménagement du territoire est une question majeure – faisons la connaître et apportons-y des réponses.

Je vous remercie chaleureusement pour votre soutien à la cause des centres-villes, notre cause commune.

Patrick Vignal

Député de l'Hérault, Président de Centre-Ville en Mouvement



Retrouvez plus d'infos sur
www.grande-cause-nationale.fr

NOS AXES DE PROPOSITIONS

Un moratoire d'un an sur l'extension de surfaces commerciales en périphérie pour donner le temps aux villes de réfléchir à leur stratégie commerciale

Nous voulons demander à l'Etat de déclarer un moratoire d'un an sur l'extension des zones commerciales périphériques. Loin de penser que cette seule mesure pourrait miraculeusement résoudre les problèmes de fonds auxquels sont confrontés les centres-villes, nous croyons surtout qu'elle doit permettre de porter au cœur du débat public un projet global d'aménagement du territoire. Ne nous y trompons pas, le but n'est pas pour nous de mener la guerre à la grande distribution qui peut avoir toute sa place en centre-ville comme locomotive et en complémentarité d'autres commerces. Il s'agit seulement de se donner le temps d'une réflexion collective associant l'Etat, les collectivités, les citoyens pour revenir à une situation d'équilibre depuis longtemps dépassée.

Que l'Etat montre l'exemple en cessant de délocaliser ses administrations en périphérie

L'Etat et les collectivités ne doivent plus délocaliser leurs administrations en dehors des centres-villes. Les collectivités peuvent inscrire ce principe de maintien de leurs administrations situées en centre-ville. Cette exemplarité doit être accompagnée de l'instauration d'un périmètre de fiscalité allégée ciblant tout ou partie du centre-ville visant à l'allègement des normes sur les règles d'accessibilité et les normes, en particulier pour les professions libérales voire les PME en centre-ville pour encourager la relocalisation dans les centres.

Adapter la fiscalité locale aux coûts réels de l'étalement urbain et alléger les contraintes fiscales du centre-ville

Il faut revoir la fiscalité pour le centre-ville. Le centre est déjà contraint par des valeurs foncières et des coûts de rénovation de l'existant élevés, des surfaces au sol restreintes, des normes de préservation du patrimoine qui font pencher la balance du côté de la consommation d'espaces périphériques. Les coûts indirects générés par l'implantation en périphérie (réseaux et voiries, trafic automobile, collecte des déchets, éclairage publics, etc.) et la gestion des friches commerciales reviennent à la collectivité ce qui n'est pas juste. Le centre doit donc bénéficier d'une compensation des opérateurs qui construisent en périphérie pour financer sa réhabilitation. Cela doit se faire dans la durée pour avoir une visibilité sur le long terme.

J'aime mon cœur de ville, j'en prends soin !

Patrick Vignal,

Député de l'Hérault et Président de Centre-Ville en Mouvement

Réformer les commissions d'aménagement commercial

La procédure d'aménagement commerciale ne présente de garanties procédurales suffisantes. Il faut donc instituer un encadrement des moyens de lobbying avant le dépôt des dossiers, instituer une publicité des dépôts des projets, garantir le droit des opposants à être entendus et être informés des caractéristiques du projet et doter les CDAC d'un véritable service instructeur dédié. Il faut, également, redonner aux collectivités territoriales et aux Chambres consulaires le droit de contester une décision d'aménagement commercial afin, qu'elles puissent défendre leurs politiques de préservation des centres-villes. Le service instructeur des dossiers doit se situer au niveau de la Région qui dispose de meilleurs moyens techniques que le Département. Les membres de la Commission doivent avoir à disposition une analyse critique du projet à partir d'une étude d'impact précise en termes environnementaux, économiques et d'aménagement du territoire sur l'ensemble de la zone de chalandise du projet.

Créer une structure nationale ou régionale d'ingénierie accompagnant les stratégies des villes

Les villes qui ne sont pas dotées des moyens d'ingénierie suffisants pour mener à bien des actions pour leur centre-ville doivent pouvoir bénéficier de l'appui d'une structure nationale ou régionale sur le modèle de l'ANRU regroupant tous les acteurs du centre-ville. Une véritable volonté politique peut ainsi se traduire en actions efficaces et permettre aux élus d'aller plus en profondeur dans leurs actions de redynamisation du centre-ville.

Donner des leviers supplémentaires pour le logement

L'habitat en cœur urbain doit mieux répondre aux attentes des familles, des jeunes actifs, des seniors et donner envie de vivre au cœur des villes moyennes. Un grand nombre d'auditions a rappelé que pour faire du commerce, il faut avant tout des clients en développant une économie résidentielle. Pour améliorer le parc ancien existant, il faut consolider le budget de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH) qui est un acteur essentiel de cette réhabilitation.

Estimez les taux de vacance dans votre centre-ville

Vacance commerciale

< 7 % 7 % - 14 % > 14 %

Vacance des logements

< 10 % 10% - 20% > 20 %

Accessibilité de votre centre-ville

Piétonnisation

La rue commerçante Partiellement dans le centre
 Toute la zone centre Pas du tout

Mode(s) de déplacement

Déplacements doux (pistes cyclables, etc.) Tramway
 Bus Autopartage Autre :

Le parking

Stationnement en surface Parking souterrain Parking relais

Services publics

Citez les services publics ayant quitté le centre-ville

.....

Observez-vous que les professions suivantes ont tendance à quitter votre centre-ville ?

Artisans et commerçants Professions de la santé Professions juridique
Autre :

Fiscalité

Utilisez-vous ou envisagez-vous d'utiliser un outil fiscal (par exemple : taxe sur les friches commerciales ou autre) pour votre centre-ville ?

Oui Non



VOTRE ORDONNANCE POUR NOS CENTRE-VILLE

Piétonner pour l'attractivité du centre-ville

Oui Non Autre :

Adapter la politique de stationnement

Gratuité totale des parkings Gratuité limitée dans le temps
 Création d'un parking relais Création de places supplémentaires
 Suppression de places Autre :

Repenser le fonctionnement des CDAC et des CNAC

Oui Non Autre :

Conserver les services publics dans le centre-ville

Oui Non Autre :

Soutenir la création d'une agence d'ingénierie et d'expertise dédiée aux centres-villes

Oui Non Autre :

Créer une fiscalité adaptée et incitative pour

les commerçants et artisans les professions libérales
 les bailleurs sociaux les primo-accédants
Autres :

Imposer des normes environnementales et esthétiques aux opérateurs immobiliers situés en entrée de ville

Oui Non Autre :

Mettre en place un moratoire d'un an sur les projets de création et d'extension de surfaces commerciales

Oui Non Autre :



Avez-vous des propositions, des projets et des actions pour votre centre-ville (politique de stationnement particulière, services innovants, ville connectée, animations, développeurs de centre-ville...)?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je soutiens la candidature des centres-villes au label Grande Cause Nationale pour 2018 ?



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

**1^{ères} ASSISES
EUROPÉENNES
du CENTRE-VILLE
METZ**

**JEUDI 7 ET VENDREDI 8 JUIN
2018**



La 13^e édition des Assises Nationales, avec plus d'un millier d'élus et de parlementaires présents, sera également les 1^{ères} Assises Européennes du Centre-Ville qui nous permettront d'avoir des témoignages d'élus de villes de toute taille en Europe.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT SUR
www.centre-ville.org ou
www.assises.eu



**centre-ville
en mouvement**

www.centre-ville.org



www.centre-ville.org

www.grande-cause-nationale.fr

Centre-Ville en Mouvement - 39ter Avenue Lénine 92000 Nanterre